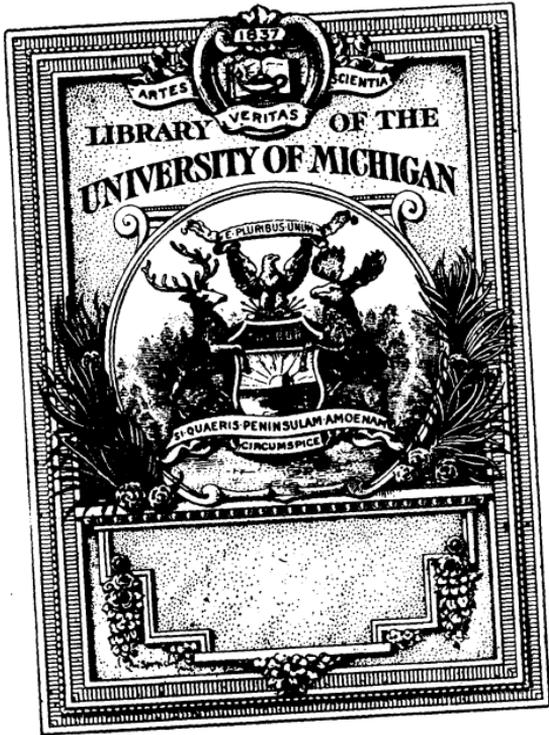


10.8  
5  
7

BÉDIER & BECK - CHANSONS DE COLIN MUSÉ

UNIV  
MICH



840.8 :

C 61

V. 7



*LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE*

publiés sous la direction de MARIO ROQUES

---

LES CHANSONS  
DE  
COLIN MUSSET

ÉDITÉES PAR

JOSEPH BÉDIER

AVEC LA TRANSCRIPTION DES MÉLODIES PAR

JEAN BECK



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS (VI<sup>e</sup>)

—  
1912



## INTRODUCTION

---

MANUSCRITS ET ÉDITIONS. — Sept manuscrits des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles nous ont conservé, sous le nom de Colin Muset, douze chansons. Ce sont les manuscrits que l'on est convenu d'appeler O (= Bibliothèque Nationale, français 846), U (= B. N., fr. 20050), C (= Berne, 389), K (= Arsenal, 5198), N (= B. N., fr. 845), P (= B. N., fr. 847), X (= B. N., nouvelles acquisitions françaises 1050)<sup>1</sup>. Le tableau que voici<sup>2</sup> rend compte de la répartition des textes.

	O	U	C	K	N	P	X
I. 966. Volez oïr la muse Mu- [set ?				238	116		162
II. 428. Mout m'aniuie d'iver [que tant a duré.			150				
III. 972. Sospris sui d'une amo- [rette.		78	226				
IV. 967. En mai, quant li rossi- [gnolet	52						
V. 1313. Or veul chanter et [soulacier.			171				
VI. 48. Une novele amorette [que j'ai.		76	247				
VII. 1693. Trop volontiers chan- [terioie.		63	235				
VIII. 1302. Quant voi lo douz tens [repairier.		77	170				
IX. 582. Ancontre le tens novel.			6				
X. 74. En ceste note dirai...	*			334	161		219
XI. 1966. Colins Musès, je me [plaing d'une amor.			35				
XII. 476. Sire cuens, j'ai vielé.				237	115	119	161

1. O, U, C etc. sont les sigles choisis par Ed. Schwan en son livre *Die altfranzösischen Liederhandschriften* (1886). Ils correspondent à la nomenclature de la *Bibliographie des chansonniers français* de Gaston Raynaud (1884), ainsi qu'il suit : O = Pbs, U = Pb<sup>12</sup>, C = B<sup>2</sup>, K = P<sup>a</sup>, N = Pb<sup>4</sup>, P = Pb<sup>6</sup>, X = Pb<sup>17</sup>.

2. Il faut le lire ainsi : la chanson dont le premier vers est *Volez oïr la muse Muset* porte le numéro I dans la présente édition, le numéro 966 dans la

Comme on le voit, ces pièces se divisent en trois groupes : la pièce IV, isolée en *O* ; — les pièces I, X, XII, fournies par les manuscrits *K N P X*, qui forment (on le sait par ailleurs) une famille très étroitement unie ; — les pièces II, III, V-IX, XI, fournies par les manuscrits *UC*, qui forment (on le sait par ailleurs) une autre famille, non moins étroitement unie. Tout se passe, pour l'établissement du texte de chaque chanson, comme si elle ne nous était parvenue qu'en une seule copie ; et, pour ce qui est de l'attribution de chaque chanson à Colin Muset, tout se passe comme si elle ne nous était garantie que par un seul témoignage.

Nous avons publié en 1893 ces douze pièces<sup>1</sup>. Elles avaient été imprimées déjà et commentées à diverses reprises et nous avons largement profité de ces commentaires<sup>2</sup>. Notre édition en provoqua de nouveaux : elle fut l'objet de quatre comptes rendus, très précieux, puisqu'ils sont signés G. Paris<sup>3</sup>, Ad. Tobler<sup>4</sup>, A. Wallensköld<sup>5</sup>, A. Jeanroy<sup>6</sup>. En outre, M. Philipp Simon a depuis réimprimé la pièce XI<sup>7</sup>, M. A. Jeanroy les pièces III, VIII, X<sup>8</sup>. Puissions-nous, grâce à ces travaux de nos devanciers, procurer ici une édition satisfaisante de Colin Muset !

*Bibliographie* de G. Raynaud ; elle se trouve dans le manuscrit *K* au folio 238 verso, dans le ms. *N* au folio 116 recto, etc. (Les chiffres en italiques renvoient aux rectos.)

Nous consignons, dans le tableau, des indications relatives à trois chansons dont il sera question ci-après :

	<i>O</i>	<i>U</i>
XIII. 123. Devers Chastelvilain.....	44	
XIV. 341. Deus ! com m'ont mort.....	44	160
XV. 893. Quant je voi yver retourner.....	125	

1. De Nicolao Museto (gallice Colin Muset), francogallico carminum scriptore, thesım Facultati litterarum Parisiensı proponēbat Joseph Bédier, Paris, 1893.

2. On trouvera dans la *Bibliographie des chansonniers* de G. Raynaud l'indication de ces travaux.

3. Dans la *Romania*, t. XXII (1893), p. 285-296.

4. Dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. XCI (1894), p. 322-5.

5. Dans le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, t. XV, (1894), col. 13-18.

6. Dans la *Revue critique*, 28<sup>e</sup> année (1894), p. 357-361.

7. Dans un mémoire intitulé *Jacques d'Amiens* von Philipp Simon (*Berliner Beiträge zur germanischen und romanischen Philologie*, IX), Berlin, 1895, p. 47.

8. Dans les *Lais et descorts français du XIII<sup>e</sup> siècle*, publiés par A. Jeanroy, L. Brandin et P. Aubry, Paris, 1901, p. 8-13.

LA QUESTION D'ATTRIBUTION. — Ces douze chansons sont-elles bien de lui ? C'est à Gaston Paris (*art. cité*, p. 286-90) que revient le mérite d'avoir le premier précisé les termes de ce petit problème et d'avoir fourni les moyens de le résoudre.

Mettons d'abord hors de cause la pièce que fournit le manuscrit *O*, la pièce IV : l'auteur se nomme au v. 33 (*L'en m'apele Colin Muset*), et, si les copistes ont souvent inscrit en tête de telle ou telle chanson une attribution erronée ou fantaisiste, il est sans exemple qu'ils aient introduit frauduleusement dans le texte même le nom de tel poète.

Pour les trois chansons du groupe *KNPX*, la question est presque aussi vite résolue. Deux sont « signées » : la pièce I (*Volez oïr la muse Muset ? cf. le v. 58*), et la pièce X (*Colin Muset vous prie...*, v. 47). Quant à la troisième, XII, elle est certainement aussi de Colin Muset, comme le prouve « la plus superficielle comparaison » avec les trois pièces que nous lui attribuons déjà avec certitude (G. Paris, *art. cité*, p. 288).

Si l'on en vient au groupe *UC*, la pièce XI (dialogue entre Jacques d'Amiens et Colin Muset) est signée, elle aussi. Mais le groupe *UC* comprend sept autres pièces, et c'est ici que se pose la question vraiment critique. Comme le manuscrit *U* n'inscrit jamais les noms des auteurs, le manuscrit *C* est seul responsable de ces sept attributions. Or on a par ailleurs maintes preuves que les noms des auteurs ont été écrits dans ce manuscrit après coup, par un rubricateur mal informé. Il ne mérite à l'ordinaire aucune confiance. Nous n'accepterons ses dires que si nous découvrons des raisons particulières de le croire ici véridique.

G. Paris en a découvert de telles, d'abord pour la pièce IX. C'est le « tribouel », l'une des plus vives de ces chansons, des plus pittoresques. « Elle est certainement de Colin Muset, écrit G. Paris, comme le prouve l'examen du contenu », et, de fait, si notre poète n'y a pas introduit son nom, chaque vers pourtant y porte sa marque. La véracité du rubricateur se trouve donc une première fois justifiée.

Elle va l'être encore à trois reprises, grâce à une autre remarque de G. Paris. Pour en saisir la portée, il faut se rappeler que le manuscrit *U* donne les pièces des divers poètes sans ordre bien défini ;

que le manuscrit *C*, au contraire, les range par ordre alphabétique des premiers mots : la chanson VIII, par exemple, *Quant voi lo douz tens...*, à la lettre *Q* (f° 170) ; la chanson III, *Sospris sui...*, à la lettre *S*, cinquante-six feuillets plus loin (f° 226) ; la chanson VI, *Une novele amorete que j'ai*, à la lettre *U*, vingt et un feuillets plus loin (f° 247). Sur quoi G. Paris a fait cette observation, très ingénieuse en sa simplicité, que ces trois pièces VI, VIII, III, se trouvent à la suite l'une de l'autre dans l'autre manuscrit, *U*, aux folios 76, 77, 78 ; si elles étaient de poètes différents, dit-il, le hasard n'aurait pas rapproché dans ce manuscrit précisément les pièces qu'un autre hasard, la fantaisie du rubricateur de *C*, devait attribuer à un même poète. *C* a donc, lui aussi, connu ces pièces réunies, et il a « disloqué ce petit groupe » pour les besoins de son ordre alphabétique. Mais, puisque le rubricateur a su, à cinquante-six et à vingt et un feuillets de distance, attacher à ces trois pièces ce même nom, Colin Muset, c'est que ses attributions remontent ici à une source originale et qui semble digne de foi <sup>1</sup>.

En outre, remarquons, comme indices internes d'authenticité, que deux de ces pièces, III et VIII, appartiennent au genre, rarement cultivé, des *lais* ou *descorts*, tout comme la pièce X, qui est signée ; — remarquons encore que III est la merveilleuse chanson où le poète raconte son entrevue avec « la fille au roi de Tudele », et qu'elle rappelle beaucoup la pièce I, signée Colin Muset.

Ainsi quatre des assertions du rubricateur sur sept sont reconnues vraies. Cependant G. Paris a conservé à son égard une méfiance qui semble désormais excessive. Il a examiné les trois chansons restantes (II, V, VII) en toute rigueur et finalement les a retirées à notre poète. Voici ses raisons (p. 289) : « La pièce II est dans un rythme qui ne ressemble à aucun de ceux de Colin Muset <sup>2</sup>, et elle repose en bonne partie sur la banale plainte contre les *mesdisanz*, qui ne se retrouve dans aucune de ses pièces authentiques. J'en dirai autant de V, qui roule sur les lieux communs de l'amour courtois, et sur-

1. *U* est plus ancien que *C*, ce qui interdit toute autre hypothèse.

2. Elle est en hendécasyllabes, mètre très rare dans la poésie française, à toute époque. Mais pourquoi sa rareté serait-elle un indice contraire à une attribution à Colin Muset ?

tout de VII, consacrée à blâmer le siècle et la compagnie de *mauvaise gent*, où l'on ne reconnaît rien de l'esprit ni du style de notre poète. » C'est trop dire, à notre sens : la pièce VII ne blâme pas tant le siècle en général que l'avarice des mauvais seigneurs, et c'est ce que fait Colin Muset dans les pièces certaines IV et XII. Les trois chansons II, V, VII, ont le tort de « rouler sur les lieux communs de l'amour courtois » ; mais il en est de même des chansons certainement attribuées VII et X<sup>1</sup>. Certes Colin Muset a composé des pièces plus personnelles, plus originales ; mais on conçoit que, vivant du métier de ménestrel, il ait rimé aussi, et souvent peut-être, des pièces « courtoises » sur les thèmes en vogue dans sa clientèle courtoise.

Les objections de G. Paris seraient fortes pourtant, si nous ne savions maintenant que le rubricateur de *C* mérite du crédit : puisqu'une quadruple vérification a confirmé ses dires, il doit bénéficier dans les cas incertains de l'autorité qu'il a par là conquise. Il serait singulier qu'il nous trompât précisément dans les trois cas où nous ne pouvons démontrer qu'il ne nous trompe pas. Nous n'avons plus guère le droit de douter qu'il fût bien renseigné en ce qui concerne Colin Muset. Par suite, pour rejeter ses attributions, il ne suffit pas d'avoir constaté qu'un autre que Colin Muset aurait pu écrire ces trois pièces ; il faudrait qu'il apparût en outre que Colin Muset n'a pas pu les écrire. Sont-elles vraiment indignes de son talent ? La question est remise au sentiment littéraire de chacun ; elle est critiquement insoluble. Mais, quel que puisse être sur la valeur de ces pièces notre propre sentiment, notre devoir d'éditeur est de les admettre dans notre recueil : nous convenons d'ailleurs qu'elles peuvent n'être pas de Colin Muset.

Ce doute, nous essaierons pourtant de l'affaiblir, par une conjecture que nous sentons paradoxale et périlleuse. Pour mieux établir l'authenticité de ces trois chansons attribuées à Colin Muset, mais contestées, nous oserons appeler à témoin deux autres chansons qui

1. Comme l'a bien vu d'ailleurs G. Paris (p. 290, cf. p. 292) : « Dans les pièces VIII et X, Colin Muset a fait violence à son naturel et s'est évertué à trouver avec autant de courtoisie que ses nobles émules », et par là G. Paris a lui-même limité la portée de sa critique.

ne lui sont pas attribuées, et que nous voudrions lui attribuer. On lira plus loin, sous les numéros XIII et XIV, ces deux chansons <sup>1</sup>. Elles sont prises au manuscrit *O*, où elles sont anonymes. Dans l'une (*Devers Chastelvilain*), le poète distribue l'éloge et le blâme à divers seigneurs qui l'ont bien ou mal payé de ses chansons, ceux de Châteauvilain, de Choiseul, de Sailly, de Vignory, de Reynel. Dans l'autre (*Deus, com m'ont mort norrices et enfant*), le poète se plaint de l'accueil qu'il a reçu dans certains châteaux et trace l'itinéraire d'un de ses prochains voyages de ménestrel : Choiseul, Clermont, Sailly. Tous ces noms sont ceux de seigneuries sises aux confins du comté de Champagne et du duché de Lorraine, aujourd'hui toutes dans l'arrondissement de Chaumont (Haute-Marne). Comme les noms de Choiseul et de Sailly sont communs à l'une et à l'autre pièce, ces pièces appartiennent, pour ainsi dire, au répertoire d'une même tournée de ménestrel; elles sont d'un même auteur. Dans ce qui va suivre, pour la clarté de l'exposé, il sera commode d'appeler cet auteur, comme a fait Tarbé, le trouvère de Choiseul.

Il se trouve que notre chanson VII, l'une de celles que G. Paris conteste à Colin Muset, rappelle fort ces deux chansons. Le poète s'y plaint aussi de l'avarice des seigneurs; il loue deux de ses patrons : l'un est le seigneur de Vignory (ou Waignonrut, cf. le *Glossaire*). Le Vignory du trouvère de Choiseul reparait donc. Il est douteux si Vignory, hors ces deux chansons, se retrouverait souvent dans la poésie française; il est à peu près certain qu'il ne se retrouve nulle part ailleurs dans les chansonniers du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est par suite vraisemblable que le trouvère de Choiseul et l'auteur de la pièce VII ne font qu'un seul trouvère. Mais ce trouvère est-il, comme l'assure le manuscrit *C*, Colin Muset?

Il y a quelques indices contraires. Le trouvère de Choiseul dit *ostal* (XIV, 11), *eschuir* (XIV, 14); Colin Muset dit *osté* (XII, 2, 28), *eschuer* (V, 16). Le trouvère de Choiseul fait rimer *demandai* avec

1. Raynaud, 123 et 341; elles ont été publiées par Tarbé, *Les chansonniers de Champagne aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Reims, 1850, p. 34, puis par Pierre Aubry dans la *Revue musicale* en 1904. Tarbé avait proposé déjà d'identifier l'auteur de ces deux chansons et Colin Muset; Pierre Aubry n'a pas repris cette hypothèse.

*doné* (XIII, 25); Colin Muset emploie 38 fois à la rime des mots comme *demandai*, sans mélange avec des mots en *-atum*. Surtout, les deux pièces du trouvère de Choiseul semblent inférieures aux meilleures chansons de Colin Muset, moins fines. Le couplet est à l'ordinaire mieux construit chez Colin Muset : la « chute » en est plus jolie. Ce qui peut, à vrai dire, s'expliquer par cette remarque que les pièces de Choiseul sont avant tout des poésies de circonstance, destinées à un public d'un jour. Si nous savions comprendre telle allusion aux « deux rois » (XIII, 10) ou aux « murs nues » de Choiseul (XIII, 19), peut-être y trouverions-nous autant d'esprit, de malice et d'art que dans les pièces certaines de Colin Muset.

Il y a par contre plusieurs indices favorables à l'identification. Les uns, d'ordre linguistique. Comme la plupart des poètes du XIII<sup>e</sup> siècle, et comme il convenait d'ailleurs à sa condition de ménestrel nomade, Colin Muset écrit une langue littéraire, peu marquée de traits dialectaux. Pourtant, comme il mélange à la rime *-ant* et *-ent*, comme il sépare à la rime les mots terminés par *-s* et les mots terminés par *-z*, comme il réduit *-iee* à *-ie* dans les mots *mesnie* (XII, 16), *aillie* (X, 37, XII, 43), la réunion de ces trois traits a déjà invité plusieurs critiques, et notamment M. Wallensköld (*art. cité*, col. 15), à reconnaître à son langage un caractère lorrain. Il dédie d'ailleurs sa pièce VIII (v. 62) à une « bone duchesse », qui semble bien être la duchesse de Lorraine.

Il y a plus. A la strophe IV de la pièce *Devers Chastelvilain*, les rimes *chastels engres Rignez bels cembels mantel* attestent que le poète disait non pas *chasteaus*, mais *chastès*. C'est un fait dialectal bien caractérisé, qui se rencontre dans la région de notre trouvère, dans le Cartulaire de Vignory, par exemple, et dans les chartes de Joinville : dans cette région, *l* ne s'est pas vocalisée, elle est tombée. Or, Colin Muset fait assoner, en sa pièce IX, avec *le chastel, le flaiütel*, etc., *li brondelz* (v. 20), *les oisels* (v. 21), *les arbrissels* (v. 49), c'est-à-dire *li brondès*, etc.

Mais la plus forte raison d'identifier le trouvère de Choiseul et Colin Muset, c'est la ressemblance de situation et de ton qui rapproche les pièces de Choiseul de pièces telles que *Sire cuens, j'ai viélé* (XII). Ici et là, même familiarité et même effronterie de poète

quémandeur. Et s'il se peut que bien d'autres ménestrels encore aient employé les formes métriques et musicales de la chanson d'amour pour réclamer leur salaire, le fait est que nous n'en avons nul autre exemple.

Nous ne concluons pas que les quelques pièces connues de ce type sont nécessairement toutes de Colin Muset. Il reste possible que l'auteur de la pièce VII, malgré l'affirmation du manuscrit *C*, ne soit pas Colin Muset, et qu'il ne soit pas non plus le trouvère de Choiseul. Il restera du moins que dans tout le trésor de la poésie lyrique française des XIII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles — outre une pièce (XV) dont il sera dit un mot ci-après — il n'existe que cinq chansons, les pièces IV, VII, XII, XIII et XIV du présent recueil, où l'auteur fasse quelque allusion à son métier de ménestrel. Si elles ne sont pas toutes cinq de Colin Muset, il restera qu'à notre connaissance Colin Muset n'a eu en ce genre que deux émules au plus, lesquels fréquentèrent tous deux le château de Vignory, sis en une région où Colin Muset semble bien avoir aussi vécu. C'en est assez pour que nous joignons ici aux pièces qui lui sont attribuées ces deux pièces anonymes. Nous aurons ainsi formé le *corpus* de toutes les pièces lyriques où un poète se met lui-même en scène en sa qualité de ménestrel.

Pour que ce *corpus* soit vraiment complet, nous y joindrons aussi la pièce *Quant je voi yver retorner* (XV) dont M. Jeanroy a le premier supposé<sup>1</sup> qu'elle devait être de notre poète. « On peut en être à peu près certain », dit G. Paris (*art. cité*, p. 287). Aux raisons littéraires qu'ont produites M. Jeanroy et G. Paris à l'appui de cette attribution, notre collaborateur, M. Jean Beck, ajoutera plus loin une raison tirée de la mélodie.

**LE POÈTE.** — S'il est vrai que la première partie du manuscrit *U* a été écrite dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (G. Paris, p. 288),

1. En ses *Origines de la poésie lyrique en France*, p. 505, où il l'a imprimée : « Seul à notre connaissance, dans la France du Nord, Colin Muset a employé ces couplets, composés de deux petites strophes monorimes mises bout à bout (pièces IV et XII). » Il est vrai que c'est une combinaison très simple. — La pièce (Raynaud 893) est prise au ms *O*, f<sup>o</sup> 125 v<sup>o</sup>.

c'est donc en cette période qu'aura flori Colin Muset. Mais plusieurs critiques, et notamment Schwan (*ouv. cité*, p. 175), n'attribuent ce manuscrit qu'à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Les dates de la vie de Colin Muset restant donc indéterminées, on peut du moins recueillir sur lui dans ses chansons quelques renseignements. Il convient de ne les demander qu'aux neuf pièces qui sont certainement de lui. Ces traits, G. Paris les a groupés avec art; on nous saura gré de reproduire ici ces pages charmantes.

« C'était un ménestrel de profession. Il passait sans doute l'hiver bourgeoisement avec sa femme et sa fille, dans une maison qui ne manquait pas de confort et où il avait un valet et une servante; puis, les beaux jours venus, monté sur son cheval, sa valise en croupe, sa *vièle* et son *archet* liés par dessus, il s'en allait dans les châteaux pour divertir les seigneurs et les dames. Il leur vieillait sans doute toutes sortes de choses, des chansons de geste et des chansons d'amour, des *triboudaines* et des pastourelles. Dans son répertoire figuraient des pièces de lui, ce qui lui donnait un rang à part parmi les ménestrels. Il semble qu'il avait donné à l'une de ces pièces le nom de *muse* ou de *muset*, qu'elle avait eu du succès et que le surnom lui en était resté. Dans ses compositions, il se met presque toujours en scène avec sa vielle et son archet, et se représente à la fois comme un poète, un amoureux et un parasite. Il désire par dessus tout *mener bone vie* en mangeant des chapons à l'ail et en buvant du vin frais, mais il veut être assis dans une prairie verdoyante et fleurie, au mois de mai, un *chapel* de roses sur la tête, et il aime être servi par une *blondete* qui complète sa joie par quelques savoureux baisers. C'est le rêve qu'il se plaît sans cesse à caresser et qu'il nous raconte avec une grâce singulière. Ces vives esquisses charmaient sans doute aussi ses auditeurs par leur mélange imprévu de poésie légère et de grasse matérialité. D'ordinaire, il rentrait chez lui revêtu d'une belle robe fourrée, la valise gonflée, parfois avec un cheval frais en place du *roncin* fatigué qu'il avait emmené; on lui faisait alors bel accueil; mais il n'en était pas toujours ainsi; il se trouvait des seigneurs, voire des comtes, qui le laissaient vieillir tant qu'il voulait, ne lui donnaient rien, et ne dégageaient même pas, suivant l'usage, les vêtements ou les objets qu'il avait dû donner en gage à son hôte pour la dépense;

l'hôte les gardait impitoyablement, car on ne le voyait guère qu'en songe, cet hôte idéal « qui ne voudrait pas compter » <sup>1</sup>... Le pauvre Muset n'était pas bien reçu quand il rentrait à la maison sur son cheval harassé avec sa *male farsie de vent* et sa bourse dégarnie ; sa femme le soupçonnait d'avoir été faire la débauche *aval la vile*, au lieu de faire la tournée lucrative qu'il avait annoncée ; encore ne parlait-il pas du *det* qu'il avait contracté, et qu'il s'efforçait d'oublier lui-même. Aussi fallait-il de temps en temps se résigner à des expéditions plus longues : il fallait trotter après quelque « mauvais prince » qui ne vous récompenserait que bien médiocrement de vos peines ; fâcheux moments pour qui n'aimait qu'*aise et sejour* ! Mais d'autres fois aussi on vivait grassement, quitte à engager son manteau, dans quelque *bone vile* où on médissait des *borjoises*, et où on donnait à un confrère en poésie comme Jacques d'Amiens des conseils empreints de la sagesse la plus pratique : « Faites comme moi, *si menrés bone vie* ; ne donnez votre amour qu'aux bons morceaux, aux bons vins, et, par cette froidure, aux grands feux dans la chambre ! » Ainsi se passa la vie de Colin Muset, une vraie vie d'oiseau, voyageuse et casanière, légère et sensuelle, recluse en hiver et vagabonde en été, familière jusqu'à l'insolence avec ceux qui l'entretiennent, mais toujours gazouillante et mêlant à ses effronteries et à ses libertinages ce que des ailes, un gosier vibrant et l'amour des bois et des prés donnent toujours de poésie. Dans ces conditions, on comprend sans peine que l'œuvre de notre ménestrel ne ressemble pas à celle des chevaliers qui, pour plaire aux dames et acquérir le renom d'une parfaite courtoisie, s'appliquaient à produire sur les thèmes donnés de l'art à la mode quelques variations poétiques et musicales ; il a cherché à prendre leur ton dans la pièce VIII et dans la pièce X, [et, selon nous, aussi dans les pièces II et V], où il parle de *merci*, de *bel servir*, et menace de mourir si sa *bele douce amie* ne l'exauce pas ; mais il reprend vite courage et lui promet, si elle vient le rejoindre *desoz l'ente florie*, tout ce qui constitue pour lui le bonheur idéal, une *crasse oe rostie* et de *bon vin sor lie*. En somme, l'originalité de Colin Muset tient à sa condition sociale et à sa pro-

1. G. Paris emprunte ici, comme on voit, et plus loin, quelques traits à la pièce XV, bien qu'elle ne soit pas des plus sûrement attribuées.

fession ; sa poésie est en marge de la poésie courtoise qu'on peut appeler officielle, comme sa vie est en marge de la société courtoise qui l'accueille et le paie, mais dont il ne fait pas partie. »

A ces renseignements tirés des pièces sûrement attribuées, on peut ajouter (si notre remarque sur le traitement de *l + s* dans la pièce IX est juste) qu'il faut sans doute chercher l'*ostel* de Colin Muset dans les régions de l'Est.

En outre, au cas où l'on reconnaîtrait que la pièce VII est de lui, on y gagnerait ce renseignement qu'il eut comme patrons, outre « la bone duchesse », le comte de Vaudémont en Lorraine et le « bon seigneur » de Vignory.

Au cas enfin où l'on reconnaîtrait que les pièces XIII et XIV sont aussi de sa main, on apprendrait encore qu'il fréquenta les châteaux voisins de Vignory : Chateavillain, Choiseul, etc. ; et l'on aurait une date : il aurait flori au temps des « deux rois » Louis IX et Thibaut de Navarre, aux alentours de 1234, et ainsi (Joinville est si près de Vignory!) on pourrait se le représenter viellant devant Jean de Joinville.

TRAITEMENT DES TEXTES. — Nous avons choisi comme base de nos textes, pour les chansons du groupe *KNPX*, le manuscrit *K*; pour celles du groupe *UC*, le manuscrit *U*. Aux notes, nous avons communiqué les variantes de sens ; quant aux variantes de simple graphie, on les trouvera au besoin dans notre ancienne édition. Pour les trois chansons que *C* nous a seul conservées (II, IX, XI), nous avons dérogé, à regret, à notre règle de reproduire, sans y rien changer, les formes et les graphies du manuscrit. Le manuscrit *C* a été écrit en Lorraine, comme *U* ; mais il est bien plus « dialectal » que le manuscrit *U* ; et Colin Muset, si même il était Lorrain ou Champenois, n'écrivait pas une langue si marquée de particularités locales. C'est pourquoi nous avons ramené quelques-unes des particularités graphiques de *C* à l'usage du français normal, le plus discrètement possible, et sans qu'il puisse en résulter, croyons-nous, nul dommage, car le lecteur trouvera à l'appareil critique les quelques formes que nous avons écartées des textes <sup>1</sup>.

1. Pour chacune des chansons dont la mélodie nous a été conservée, nous avons placé à la suite des *Variantes et Notes le Commentaire musical* de M. J. Beck.



I. — VOLEZ OÏR LA MUSE MUSET ?

- I Volez oïr la muse Muset ?  
En mai fu fete, un matinet,  
En un vergier flori, verdet,  
    Au point du jour, 4  
Ou chantoient cil oiselet  
    Par grant baudor,  
Et j'alai fere un chapelet  
    En la verdor. 8  
Je le fis bel et cointe et net  
    Et plain de flor.  
    Une dancele  
Avenant et mult bele, 12  
    Gente pucele,  
Bouchete riant,  
    Qui me rapele :  
« Vien ça, si viele 16  
    .....  
Ta muse en chantant  
Tant mignotement. » 19
- II J'alai a li el praelet  
Atout la viele et l'archet,  
Si li ai chanté le muset  
    Par grant amour : 23  
« J'ai mis mon cuer en si bon cuer  
    Espris d'amors... »,  
Et quant je vi son chief blondet  
    Et sa color 27

- Et son gent cors amoreuset  
 Et si d'ator,  
 Mon cuer sautele  
 Pour la damoisele ; 31  
 Mult renouele  
 Ma joie souvent.  
 Ele ot gounele  
 De drap de Castele 35  
 Qui restencele.  
 Douz Deus, je l'aim tant  
 De cuer loiaument ! 38
- III Quant j'oi devant li viélé  
 Pour avoir s'amour et son gré,  
 Elle m'a bien guerredonné,  
 Soe merci, 42  
 D'un besier a ma volenté,  
 Deus! que j'aim si !  
 Et autre chose m'a donné  
 Com son ami, 46  
 Que j'avoie tant desirré :  
 Or m'est meri !  
 Plus sui en joie  
 Que je ne soloie, 50  
 Quant cele est moie  
 Que je tant desir ;  
 Je n'en prendroie  
 N'avoir ne mounoie ; 54  
 Pour riens que voie  
 Ne m'en qier partir ;  
 Ançois vueil morir. 57

- IV Or a Colin Muset musé  
 Et s'a a devise chanté  
 Pour la bele au vis coloré,  
 De cuer joli. 61  
 Maint bon morsel li a doné  
 Et departi  
 Et de bon vin fort a son gré,  
 Gel vous affi. 65  
 Ensi a son siecle mené  
 Jusques ici.  
 Oncor dognoie,  
 En chantant maine joie, 69  
 Mult se çointoie,  
 Qu'Amors veut servir,  
 Si a grant joie  
 El vergier ou dognoie, 73  
 Bien se conroie,  
 Bon vin fet venir  
 Trestout a loisir. 76
- 

## II. — MOULT M'ANUIE D'IVER KE TANT A DURÉ.

- I Moult m'aniuie d'iver ke tant a duré,  
 Ke je ne voi rossignol en bruel ramé,  
 Et des ke je voi le tens renouvelé,  
 Si me covient ke je soie en cest esté  
 Plus mignoz et envoisiez ke n'aie esté. 5

- II Bone dame belle et blonde l'a loué,  
 S'est bien droiz ke j'en face sa volenté,  
 Ke j'avoie tout le cuer desesperé.  
 Par son doulz comandement l'ai recovré ;  
 Or a mis en moult grant joie mon pensé. 10
- III Ja de joie faire ne serai eschis,  
 Puis ke ma dame le veult, au simple vis,  
 Et g'i ai si por s'amor mon pensé mis  
 Ke ne poroie trover, ce m'est avis,  
 Dame de si grant valor ne de tel pris. 15
- IV Mesdisant ont tout le mont en mal point mis,  
 Ke li siecles n'est mais cortois ne jolis,  
 Et nonporcant ki seroit loials amis,  
 K'il ne fust fols ne vilains ne mal apris,  
 Cil poroit avoir grant joie a son devis. 20
- V Sa beauté et si vair uel et ses doulz ris  
 Me tiennent mignot et gai ; plus sui jolis  
 Ke je n'avoie ainz esté, ce vos plevis.  
 C'est por la meillor ki soit jusc'a Paris. 24

---

### III. — SOSPRIS SUI D'UNE AMORETTE.

- I Sospris sui d'une amorette  
 D'une jone pucelette :  
 Bele est et blonde et blanchette  
 Plus que n'est une erminette,  
 S'a la color vermeillette  
 Ensi com une rosette. 6

- II      Itels estoit la pucele,  
 La fille au roi de Tudele ;  
 D'un drap d'or qui refflambele  
 Ot robe fresche et novele,  
 Mantel, sorcote et gonele :  
 Mout sist bien a la donzele. 12
- III     En son chief ot chapel d'or  
 Ki reluist et estancele ;  
 Saphirs, rubiz ot encor  
 Et mainte esmeraude bele.  
 Biaux Deus, et c'or fusse j'or  
 Amis a tel damoisele ! 18
- IV     Sa ceinture fu de soie,  
 D'or et de pieres ovree ;  
 Toz li cors li refflamboie,  
 Ensi fut enluminee.  
 Or me doinst Deus de li joie,  
 K'aillors nen ai ma panseie ! 24
- V        G'esgardai son cors gai  
 Qui tant me plaist et agree.  
 Je morrai, bien lo sai,  
 Tant l'ai de cuer enameie !  
 Se Deu plaist, non ferai,  
 Ainçois m'iert s'amors donee ! 30
- VI      En un trop bel vergier  
 La vi cele matinee  
 Juer et solacier ;  
 Ja par moi n'iert obliee,  
 Car bien sai, senz cuidier,  
 Ja si bele n'iert trovee. 36





- Honiz soit qui por endeter  
 Laira bone vie a mener!  
 Adès les voit on eschaper,  
 A quel chief qu'il doie torner. 32
- v L'en m'apele Colin Muset,  
 S'ai mangié maint bon chaponet,  
 Mainte haste, maint gastelet  
 En vergier et en praelet, 36  
 Et quant je puis l'oste trover  
 Qui veut acroire et bien prester,  
 Adonc me preng a sejourner  
 Selon la blondete au vis cler. 40
- vi N'ai cure de roncin lasser  
 Après mauvais seignor troter :  
 S'il heent bien mon demander,  
 Et je, cent tanz, lor refuser. 44
- 

V. — OR VEUL CHANTER ET SOULACIER.

- i Or veul chanter et soulacier  
 Et faire joie et renvoisier,  
 Ke ne sai si loial mestier ;  
 Por ce ne le veul je laissier. 4  
     Se ma douce amie  
     Cui je ne hé mie  
     Me veult faire aïe,  
     Bien puis exploitier. 8

- Sa grant cortoisie  
 M'a randu la vie,  
 Mais gent plain d'envie  
 M'en font esloignier. 12
- Adès se painent d'encuser  
 Ceuls ki bien aiment sens fausser,  
 Si s'en doit on moult bien garder  
 Et lor compaignie eschuer. 16
- II Je veul bien ma dame noncier  
 Ke je sui tous siens sens trichier,  
 Ne ja de li partir ne quier ;  
 Adès veul estre en son dongier. 20
- Trestoute ma vie  
 Menrai bone vie ;  
 Fine Amor m'en prie,  
 Ki m'i puet aidier. 24
- Je nel lairai mie  
 Por la gent haïe ;  
 Lor grant vilenie  
 Ne prise undenier ; 28
- Ne servent fors ke de jangler,  
 Ne nuls hons nes doit escouter ;  
 Ja por eus ne lairai l'amer,  
 Ne ma grant joie a demener. 32
- III Ki est mauvais bien est chetis ;  
 Il valt assez mieus morz que vis.  
 Proudons n'en iert ja entrepris :  
 Adès croist et hausse ses priz. 36
- Prouesce est loee,  
 Mauvestiés blamee,

Gent desesperee	
Font adès le pis.	40
Ma dame honoree,	
Ki a honor bee,	
Sa joie est doublee	
Nes en paradis.	44
Ki bien veult au siecle durer	
Si soit prous et sache doner	
Et loiaument aint senz fausser :	
Ensi puet sa joie finer.	48

---

## VI. — UNE NOVELE AMORETTE QUE J'AI.

1	Une novele amorette que j'ai	
	Me fait chanter et renvoisier ;	
	Lo cuer en ai amoroset et gai,	
	Ne ja de ceu partir ne quier.	4
	Rose ne lis ne florette de glai	
	Ne lo me fait recomencier,	
	Fors la blondette por cui je morrai,	
	Se merci ne m'i puet aidier.	8
	Merci demanz, merci requier,	
	Merci vuel et merci desir.	
	A la blonde lo vuel proier,	
	K'autre ne m'en porroit garir,	12
	N'autre ne m'en porroit aidier,	
	N'autre n'est tant a mon plaisir.	
	Je la servirai senz dangier,	
	Se tout ne lo me vuet merir.	16







Au siecle a bien fait sa voie,  
 Que nus hom ne li deffant  
 Tant con lo savront vivant.

65

VIII. — QUANT VOI LO DOUZ TENS REPAIRIER.

- I Quant voi lo douz tens repairier,  
 Que li rosignols chante en mai,  
 Et je cuiz que doie alegier  
 Li mals et la dolors que j'ai, 4  
 Adonc m'ocient li delai  
 D'amors, qui les font engregnier.  
 Las ! mar vi onques son cor gai,  
 S'a ma vie ne lo conquier ! 8
- II Amors de moi ne cuide avoir pechiez  
 Por ceu que sui ses hom liges sosgiez.  
 Douce dame, pregne vos en pitiez !  
 Qui plus s'abaisse, plus est essauciez. 12
- III Et qant si grant chose empris ai  
 Con de vostre amor chalengier,  
 Toz tens en pardons servirai,  
 Se tost n'en ai altre loieir. 16  
 Ma tres douce dame honoree,  
 Je ne vos os nes proier ;  
 Cil est mout fols qui si haut bee  
 Ou il nen ose aprochier. 20



- J'en morrai coiteusement. 52  
 Amors ne m'en faudrat mie,  
 Car je l'ai trop bien servie  
 Et ferai tote ma vie  
 Senz nule fause pansee. 56  
 Preuz de tote gent loce  
 Plus que nule qui soit nee,  
 Se vostre amors m'est donee,  
 Bien iert ma joie doublee. 60
- VIII      Mon descort ma dame aport  
 La bone duchesse, por chanter ;  
 De toz biens a li m'acort,  
 K'ele aime deport, rire et juer. 64
- IX        Dame, or vos voil bien mostrer  
 Que je ne sai vostre per  
 De bone vie mener  
 Et de leialment amer. 68  
 Adès vos voi enmender  
 En vaillance et en doner.  
 Nel lassiez ja por jangler,  
 Que ceu ne vos puet grever. 72

---

IX. — ANCONTRE LE TENS NOVEL.

- I        Ancontre le tens novel  
 Ai le cuer gai et inel  
 Au termine de pascor ;  
 Lors veul faire un triboudel, 4  
 Car j'ain moult tribu martel,  
 Bruit et barnage et baudor,

- Et quant je sui en chastel  
 Plain de joie et de revel, 8  
 La veul estre et nuit et jor.  
 Triboudaine et triboudel !  
 Deus confonde le musel  
 Ki n'aime joie et baudor ! 12
- II De toute joie m'est bel,  
 Et quant j'oi le flaütel  
 Soner avuec le tabor,  
 Damoiselles et donzel 16  
 Chantent et font grand revel,  
 Chascuns a chapel de flour,  
 La verdure et li brondelz  
 Et li douls chans des oisels 20  
 Me remet en grant baudour.  
 Triboudainne, triboudel !  
 Plus sui liés, par saint Marcel !  
 Ke tels a chastel ou tour. 24
- III Ki bien broche le poutrel  
 Et tient l'escu en chantel  
 Au comencier de l'estor  
 Et met la lance en estel, 28  
 Por mielz vaincre le cembel  
 Vait assembler a meillor,  
 Cil doit bien avoir joel  
 De belle dame et anel 32  
 Par druerie et amor.  
 Triboudainne, triboudel  
 Por la belle au chief blondel  
 Ki a fresche la color ! 36

- IV Tels amasse en un moncel  
 Mil mars et fait grant fardel  
 Ki vit a grant deshonor :  
 Ja n'en avra bon morcel 40  
 Et diable en ont la pel,  
 Cors et ame sens retor.  
 Por ceu veul jeu mon mantel  
 Despandre tost et inel 44  
 En bone ville a sejour.  
 Triboudainne, triboudel !  
 Ke valt avoires en fardel,  
 S'on nel despent a honor? 48
- V Quant je la tieng ou prael  
 Tout entor clos d'arbrissels  
 En esté a la verdour  
 Et j'ai oies et gastel, 52  
 Poissons, tartes et porcel,  
 Buef a la verde savor,  
 Et j'ai le vin en tonel,  
 Froit et fort et friandel 56  
 Por boivre a la grant cholor,  
 Miels m'i aim k'en un batel  
 En la mer en grant pour.  
 Triboudainne, triboudel ! 60  
 Plus aim le jeu de prael  
 Ke faire malvais sejour.
-



- IV Hé! bele et blonde et avenant,  
Cortoise et sage et bien parlant,  
A vous me doig, a vous me rent,  
Et tout sui vostres sanz faillir. 33  
Hé! bele, un besier vous demant,  
Et se je l'ai, je vous creant  
Nul mal ne m'en porroit venir. 36
- V Ma bele douce amie,  
La rose est espanie :  
Desouz l'ente florie  
La vostre compaignie  
M'i fet mult grant aïe. 41  
Vos serez bien servie  
De crasse oe rostie  
Et bevrans vin sus lie,  
Si merrons bone vie. 45
- VI Bele tres douce amie,  
Colin Musset vos prie  
Por Deu n'obliez mie 48  
Solaz ne compaignie,  
Amors ne druerie,  
Si ferez cortoisie!  
Ceste note est fenie. 52
-

## XI. — COLINS MUSÈS, JE ME PLAING D'UNE AMOR.

- I « Colins Musès, je me plaing d'une amor  
 Ke longuement ai servie  
 De loial cuer, n'ains pitié. . . . .  
 N'i poi trover nen aïe, 4  
 S'i truis je moult semblanz de grant douçor,  
 Mais ce m'est vis ke il sont traïtor,  
 Ke bouche et cuers ne s'i acordent mie. 7
- II « Jakes d'Amiens, laissiés ceste folor !  
 Fuiés fausse druerie,  
 N'en biau semblant ne vos fiés nul jor :  
 Cil est musars ki s'i fie ! 11  
 Puis ke trovés son cuer a menteor,  
 Se plus l'amés, sovant duel et irour  
 En averés et pis ke je ne die. 14
- III « Colin Muset, ne m'iert pas deshonor,  
 Se de li fais departie.  
 Puis c'ai trové son samblant tricheor,  
 Porchacerei moi d'amie, 18  
 Car je li ai veü faire tel tour  
 Et tel samblant et tel ensaigne aillors,  
 Par coi je haz li et sa compaignie. 21
- IV « Jakes d'Amiens, il n'est duels ne irour  
 Fors ki vient de jalousie.  
 Povres amans souffre mainte dolor  
 Ki bee a grant signorie, 25  
 Et un usage a borjoise tous jors :  
 Ja n'amera, tant soit de grant richour,  
 Home, s'il n'a la borse bien garnie. 28

- v « Colins Musès, gentils dame ait honor  
 Ki a ceu ne bee mie,  
 Mais la ou voit sen, prouesce et valour,  
 Joliveté, cortoisie ! 32  
 La fausse lais por ceu, si m'en retour  
 A la belle, la blonde et la meillor  
 Ki onkes fust d'amors nul jor proë. 35
- vi « Jakes d'Amiens, et j'errant m'en retour  
 As chapons en jance aillie  
 Et as gastiaus ki sont blanc come flor  
 Et au tres bon vin sor lie. 39  
 As bons morsels ai donee m'amor  
 Et as grans feus parmi ceste froidour :  
 Faites ensi, si menrés bone vie. 42
- vii « Colin Muset, kier t'aise et ton sejour,  
 Et je querrai d'amors joie et baudor,  
 Car consirer d'amors ne me puis mie. » 45

---

## XII. — SIRE CUENS, J'AI VIÉLÉ.

- i Sire cuens, j'ai viélé  
 Devant vous en vostre ostel,  
 Si ne m'avez riens doné  
 Ne mes gages aquité :  
 C'est vilanie ! 5  
 Foi que doi sainte Marie,  
 Ensi ne vous sieurré mie.  
 M'aumosniere est mal garnie  
 Et ma bourse mal farsie. 9

- II Sire cuens, car conmandez  
De moi vostre volenté.  
Sire, s'il vous vient a gré,  
Un biau don car me donez  
Par courtoisie ! 14  
Talent ai, n'en doutez mie,  
De raler a ma mesnie :  
Quant g'i vois boursse esgarnie,  
Ma fame ne me rit mie, 18
- III Ainz me dit : « Sire Engelé,  
En quel terre avez esté,  
Qui n'avez riens conquesté ?  
.....  
Aval la ville. 23  
Vez com vostre male plie !  
Ele est bien de vent farsie !  
Honiz soit qui a envie  
D'estre en vostre compaignie ! » 27
- IV Quant je vieng a mon ostel  
Et ma fame a regardé  
Derrier moi le sac enflé,  
Et je qui sui bien paré  
De robe grise, 32  
Sachiez qu'ele a tost jus mise  
La conoille sanz faintise ;  
Ele me rit par franchise,  
Ses deus braz au col me plie. 36
- V Ma fame va destrousser  
Ma male sanz demorer ;

Mon garçon va abuvrer  
Mon cheval et conreer ; 40  
Ma pucele va tuer  
Deus chapons pour deporter  
    A la jansse alie ;  
Ma fille m'apporte un pigne 44  
En sa main par cortoisie.  
Lors sui de mon ostel sire  
A mult grant joie sanz ire  
Plus que nuls ne porroit dire. 48

---



Ce n'est pas en pardon  
 Se j'en sui retornez :  
 S'il n'est empeorez,  
 J'en avrai guierredon. 30

IV Perdu ai deus chastelx,  
 Dont je sui mult engres,  
 Et bien m'en doit chaloir ; 33  
 C'est Vignoriz, Rignez.  
 Deus seignors i a belx,  
 Qui ne doignent valoir, 36  
 S'ont mis a nonchaloir  
 Armes et les cembelx.  
 Il n'ont part ou mantel,  
 Foi que doi saint Eloir! 40

#### XIV. — DEUS ! COM M'ONT MORT NORRICES ET ENFANT !

I Deus ! com m'ont mort norrices et enfant  
 Et les dames, qui trop sunt a cheval !  
 Maint bon hostel nos ont chaciez a mal  
 Et les mariz voincuz outreement, 4  
 Cil qui n'osent un tot soul mot grondir.  
 A lor hosteus les poïssiés veïr :  
 Assez pueent faire comandement,  
 Mais c'est a gas, c'on n'en fera neant. 8

II Puisqu'il sunt si dou tout obediand,  
 Or lor ferai un mout bon assenal :  
 Desormais gart uns chascuns son ostal !  
 Ensi porront estre riche et menant ; 12

Et si pansent de lor enfanz norrir  
 Et bien pansent des hosteus eschuir !  
 Ansi porront estre riche et poissant,  
 Et pou lor chaut dou blasme de la gent. 16

III Droit a Choisuel vuil mon chemin tenir  
 Et a Soilli par Clermont ressortir,  
 Si lor ferai de mon joel present,  
 Que trop m'est bel de lor amendement. 20

---

XV. — QUANT JE VOI YVER RETORNER.

I Quant je voi yver retorner,  
 Lors me voudroie sejourner.  
 Se je pooie oste trover  
 Large, qui ne vousist conter, 4  
 Qu'eüst porc et buef et monton,  
 Maslarz, faisanz et venoison,  
 Grasses gelines et chapons  
 Et bons fromages en glaon, 8

II Et la dame fust autresi  
 Cortoise come li mariz,  
 Et touz jors feïst mon plesir  
 Nuit et jor jusqu'au mien partir, 12  
 Et li hostes n'en fust jalous,  
 Ainz nos laissast sovent touz sous,  
 Ne seroie pas enviaus  
 De chevauchier toz boous 16  
 Apres mauvais prince angoissoux.

---

# TRANSCRIPTION DES MÉLODIES

## I. — VOLEZ VOIR LA MUSE MUSSET ?



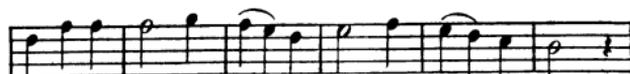
Volez o - ir la muse Musset? En mai fu fête, un ma - tinet,



En un vergier flo - ri, verdet, Au point du jour,



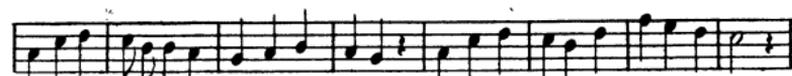
Ou chantoient cil oi - se-let Par grand baudor,



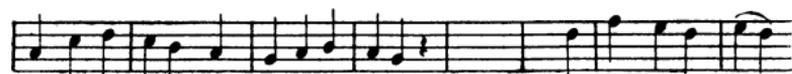
Et j'ai feré un cha-pe-let En la verdor.



Je le fis bel et cointe et net Et plain de flor.



Une dancele Avenant et mult bele, Gente pu-cele, Bouchete riant,



Qui me ra-pele: «Nien ça, si vi - e-le ..... Ta muse en chantant



Tant mignotement.»

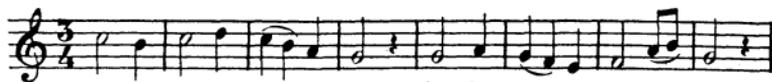
## IV. — EN MAI, QUANT LI ROSSIGNOLET.

En mai, quant li ros-si-gnolet Chantent cler ou vert boisso - net,  
 Lors m'estuet faire un flajo - let, Si le fe - rai d'un sauce - let,  
 Qu'il m'estuet d'amors flajo - ler Et chape - let de flor por - ter  
 Por moi deduire et de - porter, Qu'adès ne doit on pas mu - ser.

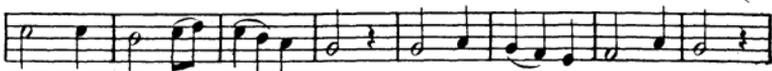
## VII. — TROP VOLENTIERS CHANTEROIE.

Trop vo - lentiers chante - roie Se je savoi - e co - ment,  
 Et ho - ne vi - e men-roïe Se li siecles va-loit tant  
 Qui me tormen - te for - ment, Et nomporgant tote voie  
 Chante - rai jo - ieuse - ment, Que bone Amors lo m'aprent.

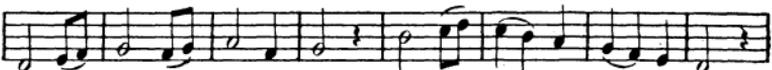
## X. — EN CESTE NOTE DIRAI.



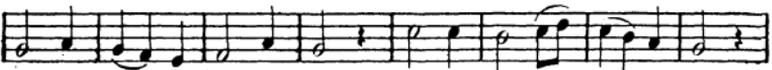
En ceste no-te dirai D'une a - mo-re-te que j'ai,



Et pour li m'envoi - se - rai Et bauz et joianz serai:



L'en doit bien pour li chanter Et ren-voi-sier et jouer

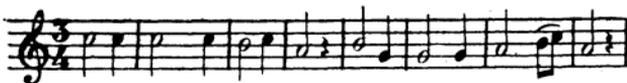


Et son cors te-air plus gai Et de robes a - cesmer



Et chapiau de flors porter Ausi comme el mois de mai,

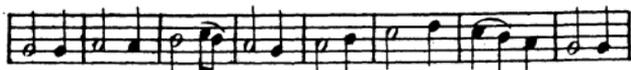
## XII. -- SIRE CUENS, J'AI VIÉLÉ.



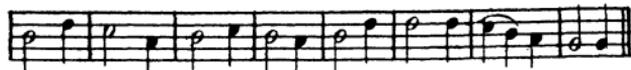
Sire cuens, j'ai vie - lé Devant vous en vostre ostel,



Si ne m'avez riens doné Ne mes gages aqui-té: C'est vila - ni - e!



Foi que doi sainte Ma-ri-e, Ensi ne vous sieurré mie..



M'amosniere est mal garni-e Et ma bourse mal farsie-e.

## XIII. — DEVERS CHASTELVILAIN.

Devers Chastelvilain Me vient la robe au main Com uns oitours norrois,  
 Bon jor doint Deus demain Le seignor que tant ain! Proudons est et cortois;  
 De ci qu'en Navarrois N'a si bon chastelain;  
 De son chastel a plain Ne doute il les deus rois.

## XIV. — DEUS ! COM M'ONT MORT NORRICES ET ENFANT !

Deus! com m'ont mort norri - ces et en - fant Et les da -  
 -mes, qui trop sunt a che - val!  
 Maint bon hostel nos ont cha-ciez a mal Et les mariz voineuz  
 ou - tree - ment.



Cil qui n'osent un tot soul mot grondir, A lor hosteus les pe-issies ve - ir  
 Assez pueent faire co - maude - ment Mais c'est a gas c'on n'en  
 fe - ra ne - ant.

---

XV. — QUANT JE VOI YVER RETORNER.



Quant je voi yver retor - ner, Lors me voudreie se - jorner.  
 Se je po - oie os - te tro - ver Large, qui ne vousist conter,  
 Qu'eüst porc et buef et monton, Maslarz, faisanz et venoison,  
 Grasses ge - lines et chapons Et bons fromages en glaon,

---

## VARIANTES ET NOTES.

### I. — VOLEZ OÏR LA MUSE MUSSET ?

*Gaston Raynaud*, Bibliographie des chansonniers français, n<sup>o</sup> 966. — Cette pièce et la pièce III font partie du petit groupe de chansons que *Gaston Paris* (Mélanges de littérature française du moyen âge, p. 555) a proposé d'appeler des reverdies.

*Manuscrits* : K N X ; *Texte de K*. — 1 la muse musete X ; le vers reste trop long d'une syllabe. — 5 chantent N — 12 Les quatre strophes étant construites pareillement, les vers 12, 31, 50, 69 se correspondent et devraient avoir le même nombre de syllabes. Pourtant les vers 12 et 69 ont six syllabes, les vers 31 et 50 cinq syllabes seulement. L'irrégularité n'est qu'apparente, les deux vers qui semblent trop longs commençant par une voyelle. Les vers 11-12 (Une dancele Avenant et mult bele) comptent dix syllabes tout comme les vers 30-31 (Mes cuers sautele Por la damoisele), et comme les vers 49-50, 68-69. Dans ces passages, l'unité n'est pas le vers, mais la phrase musicale. Voyez ci-dessous le Commentaire musical ; cf. *Ad. Tobler*, Vom französischen Versbau, Leipzig, 4<sup>e</sup> éd., p. 55, note 3. Le même fait se reproduit aux vers 34-35, comme on voit si on les compare aux vers correspondants 72-73. Il devrait se produire aussi aux vers 53-54, que les manuscrits donnent sous cette forme : Je n'en prendroie Avoir ne mounoie ; c'est pourquoi nous avons corrigé (comme l'a proposé *Tobler*) Avoir en N'avoir. — 16 si me v. N — 17 manque dans les trois mss. — 21 Otout N, la viele et omis par X — 23 P. gr. douçor *Tobler* — 24-5 omis par N — 24 bon cors X ; on attendrait une rime en -et ; mais il est probable que le poète cite ici les premiers vers d'une pièce de lui, le muset ; ces vers devaient être connus de son public ; il n'a pas voulu les modifier pour la rime. — 29 Et plain d'a. X — 32 molt me r. N — 38 Dou c. NX — 43 Le dernier mot effacé en X. — 45 Les deux derniers mots effacés en X. — 50 je omis par X — 53-4 prendroic avoir ne m. KNX, *Tobler corr.* — 62 ai doné N — 73 *Tobler propose* ou s'ombroie.

*Colin Muset.*



COMMENTAIRE MUSICAL. — *Les trois mss. donnent la mélodie. Elle peut avoir été exécutée sur une musette. Étant construite d'après le principe de la répétition, elle se rapproche du type des lais (voyez, à ce sujet, dans les Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1911, p. 39, notre communication sur La musique des chansons de geste). — Au vers 1, dans la troisième mesure, la note longue (= blanche) du premier mode est résolue en deux brèves (= noires) sur les syllabes muse qui, à elles deux, n'occupent ainsi que la place d'une seule, comme dans la reprise, au vers suivant, sur la syllabe ma(tinet). La musique reste la même. Le copiste du ms. X ne fait pas l'élision de l'e féminin à la fin d'un mot. Il partage la note en deux moitiés et en donne une à chacune des deux voyelles ; il chante ainsi, au vers 3, fete un et, au v. 7, fere un sans élider l'e féminin. — Les vers 11-12 ne forment ensemble qu'une seule phrase musicale et sont étroitement enchaînés. Au lieu de faire l'élision entre dancele Avenant, Colin Muset partage en deux la valeur du premier élément modal, ici une noire, de sorte que chacune des deux syllabes (dan)cele prend la valeur d'une croche. — D'après la structure musicale, le vers Vien ça, si viele doit se rattacher immédiatement au vers Qui me rapele ; ces deux vers ensemble forment la reprise de la phrase Une dancele Avenant et mult bele. Les trois mss. donnent des leçons différentes de ce passage. Cependant le copiste du ms. N a eu présente à l'esprit cette correspondance et a ajouté la syllabe me pour arriver au même nombre de syllabes que la phrase Une dancele Avenant et mult bele, avec un traitement analogue des deux syllabes (ra)pele.*

## II. — MOULT M'ANUIE D'IVER KE TANT A DURÉ.

Raynaud 428. — *Cette pièce est curieuse par l'emploi de l'hendécasyllabe ; ce vers y est coupé d'ordinaire 7 + 4 ; les vers 6, 7 et 10 peuvent se ramener à ce type, mais il n'y a aucune césure aux v. 1, 11, 17 (cf. Tobler, Vom franz. Versbau, 4<sup>e</sup> éd., p. 105-7) ; plusieurs critiques ont proposé des conjectures pour ramener ces vers au type ordinaire, mais le principe même de cette tentative paraît arbitraire.*

Manuscrit unique : C. — 1 m'anue, ait dureit — 2 roisignor, ramei — 3 lou t. renoveleit — 4 Se, esteit — 5 Plux mignos

et envoixies, esteit — 6 lait loweit — 7 C'est b. drois ke jeu en faice sa volenteit — 8 lou c. desespereit — 9 Per, recovreit — 10 Or ait, penseir — 11 Jai — 12 Pues, a s. v. — 13 penseir — 14 troveir se — 15 teil prix — 16 Medixant, lou m. en m. poent — 17 maix — 18 loiauls — 21 bialteis et sui v. eul. et ces d. — 22 plux seus — 23 ains estei se — 24 millor, Parix — *La dernière strophe a un vers de moins que les quatre autres.*

### III. — SOSPRIS SUI D'UNE AMORETTE.

Raynaud 972. — *La construction métrique de ce lai est des plus curieuses : les strophes se correspondent deux à deux (vers ayant le même nombre de syllabes et même disposition des rimes), mais de telle sorte que I correspond à X, II à IX, III à VIII, etc. La pièce se divise ainsi en deux parties dont la seconde (str. VI-X) reproduit la disposition de la première (I-V) dans l'ordre inverse ; les deux derniers vers forment une sorte d'envoi. La pièce fait partie du groupe des reverdies.*

Manuscrits : C U ; texte de U. — 6 Plus que n'est une r. U — 7 Iteile est la damoiselle C — 8 Fille est a roi C — 9 ke restancelle C — 12 siet C — 13 chief sor ot U. Nous écartons ici sor et de même i au v. 5, parce que cette strophe III est construite sur le même type que la str. VIII. — 15 i ot encor U, i ot entor C — 17-8 Et ui ke fuise jeu amins a la damoiselle C, fusse je or U — 22 Si com fust enlumineis C — 23 doist U — 25 mon cors C — 26 Ke trop me C, agré U — 27 J'en m. C — 29 Non ferai se Deu plaist C — 31 un omis en C — 35 sai senz omis en C — 37 Leis un vergier c'est C — 38 et omis en C — 41 anprant C — 42 Ke ens C — 56 iertasevie C — 60 en omis en C — 61 k'il m'en f. C.

### IV. — EN MAI, QUANT LI ROSSIGNOLET.

Raynaud 967. — *Les deux premières strophes se répètent singulièrement et cependant ne concordent pas : le poète fera un flajolet d'après le v. 4, il l'a fait depuis plusieurs jours d'après le v. 12 ; on croirait être en présence de deux débuts juxtaposés. La pièce pourrait être un motet (hypothèse de M. J. Beck) : une voix chantait la première strophe, tandis qu'une seconde voix chantait les autres.*

*Manuscrit unique* : O. — 1-2 q. li rossignoz Chante — 12 fait un fait fl. — 14 tout loer — 16 Sanz f. — 20 ne a — 24 il outrer — 27 le c. met — 31 *Ce vers n'est inintelligible.*

COMMENTAIRE MUSICAL. — *La résolution en triolet de la plique sur la syllabe quant est indiquée par les reprises. Aux vers 5 et 6 la notation originale indique un changement de mode, amené par le rythme du vers. — La mélodie est d'apparence fort simple, mais l'harmonie (au sens du moyen âge) en est remarquable. D'après son étendue elle peut se jouer sur la flûte ou le flustean (flageolet) les plus primitifs, à six trous seulement. Elle se compose en tout de deux phrases musicales, traitées et enchaînées au moyen de variations finales, tantôt « ouvertes » demi-finales ou transitions, tantôt « closes », cadences finales, à la fin de la phrase. — La structure poétique, l'ordre des rimes, va de pair avec la structure mélodique. Colin Musset a une grande prédilection pour la tonalité majeure, tandis que chez la plupart des poètes lyriques, surtout dans les chansons d'amour courtoises, la tonalité mineure prédomine.*

#### V. — OR VEUL CHANTER ET SOULACIER

*Raynaud* 1313. — *Manuscrit unique* : C. — 1 chanteir et soulaicier — 2 renvoixier — 3 loiaul — 4 ceu, jeu, — 6 hei — 8 peux — 10 M'ait — 11 Maix — 12 aloignier — 13 poenent d'encuseir — 14 fauceir — 15 Se s'en doient, gardeir — 16 c. eschueir — 18 seux — 19 jai, pertir — 21-2 *Le texte est sans doute altéré.* — 22 Moinrai — 24 Ke — 25 Je ne lairai — 27 velonnie — 28 prixe — 29 jangleir — 30 escouteir — 31 eaus ne larai l'ameir — 32 demencir — 33 Ke est malvais, chaitis — 34 Il valt aisseis muels mors — 35 P. ne iert jai — 36 hauce ces pris — 38 Malvestiés — 39 Gens — 40 lou p. — 42 beie — 44 paradix — 45 a siecle dureir — 46 saïche doneir — 47 loiaulment aint sens fauceir — 48 fineir.

#### VI. — UNE NOVELE AMORETTE QUE J'AI.

*Raynaud* 48. — *Manuscrits* : C U; *texte de U.* — 3 Lou cuer enamoreit et C — 6 comencier C — *Il faut admettre que la dernière*

*syllabe de blondette compte dans le second hémistiche ; même singularité de versification aux vers 17, 21, 23. — 11 blondete C, blondette U — 15 sen d. U, dongier C — 16 Se tost C — 17 blonde C — 18 De fin c. C — 22 Nuls ne m'en puet geteir C — 23 tiennent en esmai C — 24 Li felon mavaix l. C — 26 K'adés se C — 27 sens trichier C — 28 Et jai nes en vaires j. C. — 29 Bien s'en doit blondete alongie r C — 35 si b. ne trovai C — 37 Sades cortois Deus U — 28 Se de s'amor puis exploitier C — 39 ne seroie C — 40 C'elle la me veult otroier C — 44 Ne me poroit nuls mals v. C — 45 Ne me C — 47 Coi k'il m'en doie avenir C — 49 Car f. C.*

### VII. — TROP VOLENTIERS CHANTEROIE.

*Raynaud 1693. — Manuscrits : C (moins la strophe VII), U ; texte de U. — 14 Nule rien ke j'en d. C — 16 Ke je n'aie C — 19 M. Wallensköld propose Ke comp. ne voie — 24 As dyables C — 32 Plus que gens k'usure puent U ; cette leçon n'offrant pas de sens acceptable, nous avons adopté celle de C, que Tobler comprend ainsi : « l'usure fait plus de profit que le jeu (entendez : les plaisirs chevaleresques) ; ils gagnent plus par ceci que par cela » ; mais le sens attribué à prent nous semble forcé. — 34 Chascuns U — 37 Et sil m. C — 40 se moinne C — 48 Nes que C — 49 Voir sur ce vers, dont le sens reste à trouver, G. Paris, Romania, XXII, 294-5.*

COMMENTAIRE MUSICAL. — *La mélodie en deuxième mode de cette chanson jure par son caractère artificiel avec la spontanéité des autres compositions de Colin Muset, à tel point que je serais disposé à l'attribuer à un autre compositeur. Ce ne serait pas le seul cas où le copiste du ms. U aurait adapté une mélodie de son choix à une poésie ; un fait analogue s'est produit pour la chanson anonyme Plaine d'ire et de desconfort, au fol. 47 v<sup>o</sup>, qui se chanté sur la mélodie de Quan vei l'alauzeta mover, de Bernard de Ventadour, sans que l'emprunt soit mentionné.*

### VIII. — QUANT VOI LO DOUZ TENS REPAIRIER.

*Raynaud 1302. — Manuscrits : C U ; texte de U. — C a la rubrique : C'est dou decort Colin Muset. — 1 Or voi C — 10 ces liges hons*

s. C — 12 s'abasse U, Ke plus, est haitiés C — 13 ai *omis en C* — 16 Se tout n. U — 19 est trop, f. C — 20 C'om n'i ose C — 22 voroie C — 26 s'enbanoie C — 28 prosier U, Bien se doit C — 30 Se d. C — 38 moi cuit m. C — 40 Por C — 42 Ke mes cuers desire tant C — 47-8 *Tobler propose d'intervertir ces vers.* — 52 m. prochainement C — 53 ne me f. C — 54 lai tous jors s. C — 57 Plux de C — 58 n. ke s. C — 72 K'il ne vos p. riens g. C.

M. Jeanroy (Lais et descorts, 11) estime que « les deux dernières strophes doivent être transposées ». De fait il est de règle que l'envoi des chansons ne comprenne qu'une strophe ; mais nous ne savons pas si cette règle s'applique aussi aux descorts. D'autre part la str. IX (cf. surtout le v. 70) s'adresse visiblement à la bone duchesse ; si on la place après la str. VII, elle semblera s'adresser, sans doute contre le gré du poète, non plus à sa très haute patronne, mais à la belle, appelée aussi dame au v. 11, dont il a souhaité d'embracier le cors gent.

#### IX. — ANCONTRE LE TEMPS NOVEL.

Raynaud 582. — *Manuscrit unique* : C. — 3 A t. — 6 Brut bernage — 7 suis en chaistel — 8 rivel — 9 Lai — 14 lou flailutel — 15 Soneir aveuc la t. — 17 rivel — 18 ait chapel — 19 Et v. et broudelz — 21 badour — 23 Plux seux l. per — 24 teils ait chaistel — 25 broiche lou — 26 escut — 27 A c. — 29 P. muelz vancre lou sembel — 30 Vait asembleir a millour — 31 juel — 33 Per druerie s'amor — 35 a chief — 36 ait frexe — 37 Teils amesce — 38 mairs — 40 Jai, boen — 41 diauble — 47 Ki — 49 praiel — 50 draibexels — 51 esteit — 52 gaistel — 53 Pouxons tairtes — 55 lou v. — 5 Muels m'i ain, baitel — 61 Plux ain, praiel — 62 malvaix.

« La str. III, dit G. Paris, me paraît interpolée : cet éloge enthousiaste de la valeur guerrière est en complet désaccord avec tout le reste de la pièce ». On peut cependant, à notre avis, justifier cette strophe : le poète n'a-t-il pas dit qu'il aime barnage, c'est-à-dire le train de la vie chevaleresque, et qu'il se plaît à tote joie ? Il se représente dans un château plein de revel : après la joie des danses au printemps (str. II), n'est-il pas naturel qu'il dise (str. III) la joie des joutes et tournois ? Il ne décrira qu'aux strophes suivantes les plaisirs qui lui sont plus personnels.

## X. — EN CESTE NOTE DIRAI.

Raynaud 74. — *Manuscripts* : *K N X* ; la strophe *V* manque à *X*, la str. *VI* à *K X* ; *texte de K*. — 8 Et des *N* — 9 de flour *N*, ch. d'orfrois *X* — 12 Onques *K N X* — 13 Ades i *K N X* — 19-23 *M. Wallensköld* met un point après 19, une virgule après 20, un point et virgule après 22. — 20 C'oncore *N* — 24 cuit mie e. *N* — 26 en bien s. *N* — 27 a son *NX* — 29 Mes omis en *X* — 36 Ne me (m'en *X*) porroit nul mal v. *NX*.

COMMENTAIRE MUSICAL. — *Variantes* : le ms. *K* groupe la troisième mesure : do, si-la. — *N* et *X* reprennent le début du vers 1, *N* marque, pour la 2<sup>e</sup> note de la 2<sup>e</sup> mesure le groupe ré-do, pour do-ré. — 5 et 6. *N* et *X* s'éloignent de la leçon de *K*, suivie ici. — 7. Sur les syllabes Et son cors, *N* et *X* placent les notes sol, la, sol-fa, tandis que *K* écrit mi, fa-mi mi. — Changement du I<sup>er</sup> mode en II<sup>e</sup> au vers 10. — La musique des strophes suivantes manque dans tous les mss. ; mais, connaissant la technique du compositeur, il serait possible de la reconstituer.

## XI. — COLINS MUSÈS, JE ME PLAING D'UNE AMOR.

Raynaud 1966. — Cette pièce est une tanson plutôt qu'un jeu parti (cf. *A. Jeanroy* dans *Petit de Julleville*, Histoire de la littérature française, I, 384).

*Manuscrit unique* : *C*. — 1 Biaus Colins — 2 Ke lons ai — 3 loiaul, pitiet ; *G. Paris* ajoute, pour finir le vers, pitié ne retor — 4 pou troveir — 5 semblant, dousor — 6 Maix se — 8 Jaikes — 9 Fueis fauce — 10 biaul, fieis — 11 musairs — 12 Pues ke troveis — 13 plux l'ameis — 14 avereis et pix, *M. Wallensköld* propose En avrés vos et — 15 pais d. — 17 Pues c'ai troveit — 18 Porchaiceraï moy — 19 teil — 20 teil s. et teil — 21 Per coy je hais — 22 Jaikes — 23 Fors ke — 25 ki baie — 26 usaige ont borjoises — 27 Jai n'amerait — 28 cil n'ait la borce — 29 *M. Wallensköld* interprète g. dame a (*indicatif*) honor — 30 Ke, baie — 31 Maix lai — 32 Joliveteit — 33 fauce, se — 34 millor — 36 et jarant — 37 As grais chaippons et a la jancellie — 39 Et a t. — 40 boens morcés — 41 permi — 42 moïnrés — 43 aixe — 45 consireir.

## XII. — SIRE CUENS, J'AI VIÉLÉ.

*Raynaud* 476. — *Manuscrits*: KNPX ; *texte de K*. — 4 aquitez NP — 6 que je d. P — 7 sieuvre je mie X — 9 ma male m. f. P — 15 Car talent ai K N P X — 17 b. desgarnie K N P X — 19-23 *La strophe devrait débiter par quatre vers de sept syllabes*. G. Paris suppose que c'est le dernier de ces vers qui manque et propose de combler ainsi la lacune : Trop vos estes deporté Aval la ville ; Colin Muset, parti pour une tournée lointaine, n'avait en effet rien à faire aval la ville. — 36 me lie N — 48 omis en K, Plus nus ne p. d. X.

*La str. V est construite autrement que les autres et les licences de versification s'y accumulent à tel point qu'elle semble avoir été transcrite de mémoire ; plusieurs critiques ont proposé, pour y introduire quelque régularité, des corrections arbitraires.*

COMMENTAIRE MUSICAL. — *L'exclamation C'est vilanie forme une phrase musicale se rattachant à la précédente et partant sur la même note. La même phrase est reprise, développée avec insistance dans le vers suivant.* — *Variantes* : 6. Pour toi que doi P écrit Foi que je doi, en décomposant la première longue en deux brèves et en donnant ainsi à chaque syllabe un temps. De même, au vers suivant, P et X écrivent sieurré je mic, avec deux croches, la-sol, à la place de la noire sur la note la. — 8. X ne fait pas l'élosion entre les mots aumosniere est. P donne pour les syllabes garnie, do, do, la. — 9. La dernière note de K pourrait aussi bien être un la qu'un sol ; dans le premier cas ce serait une clause, une demi-finale de transition, conduisant vers l'intonation du couplet suivant.

## XIII. — DEVERS CHASTELVILAIN.

*Raynaud* 123. — *Manuscrit unique*: O. — 21-30 Soilli (c.-à-d. Soillei), assenai, donné sont ici des rimes légitimes ; retournez, empeorez ne sont que des assonances. — 32 engresx.

COMMENTAIRE MUSICAL. — *Mélodie en troisième mode, avec anacrouse, écrite en notation mesurée.* — *La première phrase musicale embrasse les vers 1-3 et se répète sur les vers 4-6.* — *Le même thème*

*initial est repris, à la quinte inférieure, au vers 9. — La chanson De la procession au bon abbé Poinçon, qui fait suite à la nôtre dans le ms. O, a la même mélodie.*

XIV. — DEUS ! COM M'ONT MORT NORRICES ET ENFANT !

Raynaud 341. — *Manuscrits : O et, pour la première strophe seule, U ; texte de O. — 3 Mains boins osteis nos ont chasiet U — 4 vancut U — 5 Si qu'il O. Nous adoptons, ici et au v. suivant, la leçon de U, parce que la mélodie (voir le Commentaire musical) indique que la phrase finit à la fin du v. 4. Il ne semble pas nécessaire de corriger Cil en Ceus. — 6 En lor hostel le puet on bien choisir O — 7 puent O — 8 Mais folie est c'om n'an feroit niant U — 13 enfant — 14 Sens douteux : qu'ils pensent bien à éviter les hostels des autres seigneurs, les rapports monlains ? ou, en corrigeant des hostes, à esquiver les deu oirs d'hospitalité ? — 15 Ausi.*

COMMENTAIRE MUSICAL. — *Troisième mode, comme dans la chanson précédente. — Les reprises sont traitées librement, ainsi que Colin Muset aime à le faire. — La structure mélodique semble indiquer qu'il faut couper le couplet en trois parties : vers 1-4, 5-6, 7-8. La musique est arrivée à un point de repos, sur une finale, avec la fin du vers 4, et le vers 5 part d'un thème nouveau, se rattachant plus étroitement au vers 6. La leçon du ms. U est donc confirmée.*

XV. — QUANT JE VOI YVER RETORNER.

Raynaud 893. — *Manuscrit unique : O. — 16 Le ms. porte toz bous ; avec boous le vers reste trop court ; M. Jeanroy propose toz besoignou s.*

*Il y a un vers de trop à la str. II ou une lacune d'un vers à la str. I.*

COMMENTAIRE MUSICAL. — *L'attribution de cette chanson à Colin Muset ne peut faire le moindre doute, lorsqu'on en compare la musique à celle du flajolet (IV). Le même moule a servi aux deux pièces : le premier thème revient à la fin de la chanson avec une variation rythmique agréable, indiquée par la notation du manuscrit ; l'harmonie en est la même que celle du flajolet, et malgré l'étendue restreinte d'une quinte, cette mélodie a le charme particulier aux chansons de Colin Muset.*

## GLOSSAIRE

---

- acroire IX 38, *faire crédit*.  
 aillie XI 37, alie XII 43, *voy. jance*.  
 anui VI 30, *voy. servir*.  
 assenal XIV 10, *avertissement*.
- boous XV 16, *houeux*.  
 brondel IX 19. « *Comme me l'a fait remarquer M. A. Thomas, nous avons très probablement ici le mot provençal brondel, que Raynouard a déjà rapproché du mot français brondes, dans Cotgrave green boughes or branches of trees (notre mot brindille me paraît être le provençal brondilh altéré sous l'influence de brin).* » (G. Paris, Romania, XXII, 287.)  
 bruit IV 22, IX 6, *vie joyeuse*.
- CASTELE I 35, *Castille*.  
 chacier a mal XIV 3. *Expression dont nous ne savons pas rendre compte*.  
 CHASTELVILAIN XIII 1, *Châteauvillain, arr. de Chaumont, Haute-Marne*.  
 cheval (estre a) XIV 2, *sans doute se montrer impérieux, dominateur*. « *Parler a cheval, i. e. impérieusement* » (Oudin, Curiositez de la langue françoise, au mot Cheval).  
 CHOISUEL XIII 11, XIV 17, *Choiseul, canton de Clefmont, arr. de Chaumont, Haute-Marne*.  
 CLERMONT XIV 18, *Clefmont, chef-lieu de canton, arr. de Chaumont. On trouve anciennement, pour désigner cette localité, Clarus Mons (1092), Clemont (1254), Clermont (1344), etc. Voyez A. Roserot, Dictionnaire topographique de la Haute-Marne, Paris, 1903*.  
 cointoier, *réfl.*, I 70, *se parer, se faire beau*.
- COLIN MUSSET I 58, IV 3, X 47, XI 1, 15, 29, 43.  
 croissant VII 44. *Naitre quand la lune croît, c'est naitre en des conjonctures favorables; voyez Trouvères belges publiés par Aug. Sebeler, I, 77*.  
 dangier VI 15, *bésitation; faire une chose sanz dangier, c'est la faire sans se faire prier*.  
 deffandre VII 55, *interdire; ici, sans doute, barrer (la voie)*.  
 descort VIII 45, 61, *genre lyrique, très voisin du lai, dont on trouvera la définition dans la préface des Lais et descorts p. p. A. Jeauroy (Paris, 1901)*.  
 desmentir VII 47, *se briser*.  
 devis (a son) II 20, *à son plaisir*.  
 devise (a) I 59, III 39, *comme il convient, à souhait*.  
 dognoier I 68, 73, *faire la cour à une dame, faire l'amour (voir Romania, XXV, 523)*.
- ELOIR (saint) XIV 40, *saint probablement inventé pour les besoins de la rime*.  
 ENGELÉ XII 19; *cf., dans la langue familière, des expressions telles que empoté*.  
 envoisié II 5, *joyeux, prêt au rire*.  
 eschis II 11, *qui se refuse à*.  
 eschuer V 16, eschuir XIV 14, *esquiver*.  
 escuruel XIII 15, *fourrure d'écureuil*.  
 estel IX 27, *forme lorraine pour astel, éclats*.
- fardel IX 38, 47, *paquet, tas*.  
 farsir XII 9, 25, *bourrer*.  
 flajolet IV 3, *flageolet, flûteau, et par extension mélodie destinée à être jouée sur cet instrument; cf. muset*.

GARNIER IV 17, *personnage inconnu*.  
glaon XV 8, *panier d'osier*.

haste IV 35, *viande rôtie*.

inel IX 2, isnel, *léger, en train; de même IX 44, légèrement*.

JAKE D'AMIENS XI 8, 22, 36, *poète auquel les manuscrits attribuent six autres chansons. Voir Jacques d'Amiens von Philipp Simon, Berlin, 1895.*

jance aillie, XI 37, XII 43. « Aillie veut dire à l'ail, et la jance ou gance est une sorte de sauce. On pourrait, il est vrai, être tenté de lire jauce, d'après ce vers du Roman de la Rose : « la sauce, Soit vert ou cameline ou jauce » ; mais, d'autre part, l'n de jance (jansse, ganse) est attestée par une rime d'Eustache Deschamps (MCCCXVIII, 17), en sorte qu'il faut sans doute admettre les deux formes à côté l'une de l'autre. » (G. Paris, Romania, XXII, 295.)

joel XIV 19, *joyau; ici, probablement, la chanson même que le poète vient de composer*.

mantel XIII, 39. *Nous ne comprenons pas ce vers.*

MARCEL (saint) IX 23, *invoké sans doute pour la rime*.

MARIE (sainte) XII 6.

martel (tribu) IX 5, *mots, inconnus par ailleurs, qui semblent signifier divertissement bruyant*.

maslart XV 6, *canard sauvage mâle*.  
merir I 48, *payer*.

metre, large metant VII 31. *Nous ne comprenons pas l'expression*.

Muse I 1, *musette, instrument de musique*.

muset I 22, *chanson propre à être accompagnée sur la muse; le poète joue en outre sur son nom*.

MUSET, voir COLIN.

NAVARROIS XIII 7, *la Navarre. Les deux rois en question ne sauraient être autres que Louis IX et Thibaut de Champagne, couronné roi de Navarre dans la cathédrale de Pampeune le 8 mai 1234.*

ne que VII 48, *non plus que*.

norrois XIII 3, *norvégien. Voir oitour, note X 1, 52, air, surtout instrumental*.

oitour XIII 3, *autour. Les autours de Norvège étaient particulièrement appréciés; voyez le Roman de Tristan, par Thomas, publié par J. Bédier, I, 32. Le seigneur de Châteauevillain vient sans doute d'envoyer au poète une robe, présent qu'on faisait souvent aux ménestrels. Elle est venue rapide comme un autour(?). La comparaison serait hardie*.

par coi XI 21, *à cause de quoi. La correction por coi, proposée par divers critiques, est inutile*.

pardons (en) VIII 15, *gratuitement*,  
pardon (en) XIII 27, *vainement*.  
*La phrase XIII 27-8 reste d'ailleurs obscure*.

PARIS II 24.

pechiez, avoir p. de quelqu'un VIII 9,  
*tour dont le sens est incertain*.

prendre VII 32, *voir aux Variantes et notes, p. 37*.

reflambeler III 9, *resplendir*.

renouveler I 32, *se renouveler*.

repentir, *réfl.*, VII 13, *renoncer, perdre sa joie, s'assombrir (cf. VIII 33)*.

resortir XIV 18, *faire retraite*.

RIGNEL XIII 34, *Reynel, canton d'Andelot, Haute-Marne; voir A. Rose-rot, Dictionnaire topographique de la Haute-Marne*.

saucelet IV 11, *petite branche de saule*.

servir VI 30, *servir quelqu'un de quelque chose (de losenge, de lobes, etc.), c'est le payer d'une certaine*

- monnaie; ici, d'anui, c'est-à-dire de tourments.*
- se tout VI 16, *quoique. On peut hésiter entre cette leçon et celle de l'autre manuscrit, se tost. De même au v. 16 de la pièce VIII, où se tost semble pourtant préférable.*
- siecle (mener son) I 66, *conduire sa vie.*
- SOILLI XIII 21, XIV 18, *sans doute Saily, canton de Poissons, Haute-Marne; voir A. Roserot, Dictionnaire topographique de la Haute-Marne.*
- SYRIE III 58. *Syrie.*
- triboudaine IX, 10, 22, *etc.*, tribou-del IX 4, 10, 22, *etc. On a, dans le recueil des Pastourelles de Bartsch (III, 48, 16), un autre exemple du mot triboudainne, au sens de chanson. Il est à rapprocher de dorenlot et de vadurie.*
- tribu martel IX 5, *voir martel.*
- TUDELE III 8, *Tudela, au royaume de Navarre; ville souvent mentionnée dans les romans. Il y est dit que tel personnage ne ferait pas telle chose por tot l'or de Tudele ou por l'onor de Tudele. Raoul de Cambrai (v. 1767) offrant une compensation à son écuyer, qu'il a offensé,*
- dit qu'il ne l'offrirait pas plus belle au roi de France ou à l'amirant de Tudele; on conçoit que cet amirant soit devenu chez notre poète le souverain d'un royaume de féerie, bien digne d'être le père de la pucelle merveillesse.*
- vermeil XIII 14, *étouffe de pourpre.*
- vermin XIII 15, *vermine. Les vers mangent les étoffes de pourpre et les fourrures d'écureuil (parce que les seigneurs de Choiseul ne les portent plus, n'ont plus souci de mener un grand train de vie).*
- VIGNORI XIII 24, *voyez WAIGNONRUT.*
- WAIGNONRUT VII 42, 49, VIGNORI XIII 34, *Vignory, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chaumont (Haute-Marne). On trouve (voy. le Dictionnaire topographique de Roserot) les formes Waignori, Waignorru, attestées en 1172 dans le même document; Weingnorri, dans un document de 1285; etc. Les divers manuscrits de Villehardouin (éd. N. de Wailly, § 5) donnent Gaignonriu auprès de Voignori, Vignerai, etc.*
- WIDEMONT VII 50, *Vaudemont, arr. de Nancy, canton de Vexelize (Meurthe-et-Moselle).*



